



Conseil Municipal

DÉLIBÉRATION

-08-24-

Séance du 22 février 2024

Le jeudi 22 février deux mille vingt-quatre, à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de M. Michel PEDERENCINO, le Maire, conformément à la convocation qui lui a été faite le 16 février 2024, laquelle convocation a été affichée à la porte de la Mairie, conformément à la Loi.

Nombre de membres en exercice : 15

Présents : Michel PEDERENCINO, Jean-Luc VANDENBEUCK, Évelyne COYAUX, Priscilla LEGRAND, Henri DAZIN, Éric DESENCLOS, Christophe BLERVAQUE, Catherine PARENT, Audrey MELONI, Pauline CANVA, Murielle BERNARD, Cathy DELOFFRE, Alain DRUELLE, Emmanuel LASSON,

Absent : Vincent JEANMOUGIN,

Secrétaire : Pauline CANVA

Tarif location salle des fêtes 2026

Monsieur le Maire rappelle les tarifs 2025

Salle des fêtes	Férinois	Extérieurs
	2025	2025
Grande salle		1 200 €
Avec cuisine	450 €	
Sans cuisine	380 €	
Lave-vaisselle	/	/
Nettoyage	250 €	250 €
Nettoyage de la cuisine	200 €	200 €
Gaz / m ³	1,75 €	1,75 €

Monsieur le Maire propose les tarifs suivants pour 2026 :

Salle des fêtes	Férinois	Extérieurs
	2026	2026
Grande salle		1 300 €
Avec cuisine	450 €	
Sans cuisine	380 €	
Lave-vaisselle	/	/
Nettoyage	250 €	250 €
Nettoyage de la cuisine	200 €	200 €
Gaz / m ³	1,75 €	1,75 €

Où cet exposé,
le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres présents et représentés

ACCEPTE

- La proposition de tarifs pour 2026.

Ainsi délibéré,
Le Maire

Michel PEDERENCINO

Publication le :

Transmission au représentant de l'État le :

Monsieur le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Lille dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.

Le tribunal Administratif peut aussi être saisi par l'application informatique « Télérecours Citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr